Partenariat technologique Canada

Un organisme d'Industrie Canada

Technology Partnerships Canada

An Agency of Industry Canada

PTC

OCTOBRE 2000

L'essor du secteur biopharmaceutique est essentiel au renforcement de l'économie du savoir au Canada

Les entreprises biopharmaceutiques se révèlent de plus en plus un outil puissant à l'appui des efforts du Canada pour trouver des moyens nouveaux de traiter certaines des maladies les plus dévastatrices présentes dans notre société. En poursuivant ces objectifs, le secteur biopharmaceutique soutient également la croissance technologique ainsi que la création d'emplois et de richesses au Canada.

C'est pourquoi Partenariat technologique Canada (PTC) a mis en position de priorité la recherche-développement (R-D) dans le secteur biopharmaceutique. L'action de PTC a pour but d'amener le secteur à réaliser tout son potentiel afin d'apporter des améliorations radicales à la santé et à la qualité de vie des être humains tout en développant des compétences spécialisées sur les plans industriel et technologique.

Le secteur de la biotechnologie se développe quatre fois plus rapidement que l'économie dans son ensemble, et les emplois s'y accroissent cinq fois plus rapidement. La R-D canadienne en biotechnologie est évaluée actuellement à 585 millions de dollars et les recettes totales de l'industrie dépassent le milliard de dollars par an. Le secteur se compose à 72 p. 100 de petites compagnies appartenant à des entrepreneurs-promoteurs.

Depuis son lancement en 1996, PTC a investi plus de 200 millions de dollars dans des projets ayant trait à la santé. Avec l'aide de PTC, des chercheurs et des scientifiques de tout le pays sont en quête de moyens innovateurs pour traiter le cancer, la maladie d'Alzheimer, les infections respiratoires et tout un éventail d'autres troubles qui touchent des milliers de Canadiens.

Les investissements remboursables de PTC permettent à des sociétés de pointe de développer à fond leurs technologies et de réaliser des percées décisives dans le monde de la médecine. Ces compagnies sont non seulement des moteurs de l'innovation, mais elles accroissent aussi les capacités de R-D partout au Canada en s'alliant à des universités, à des instituts de recherche, à de petites et moyennes entreprises et à des organismes spécialisés dans la recherche sous contrat. Ces partenariats, en retour, aident les organismes canadiens de recherche sous contrat en renforçant leur capacité de gérer des essais cliniques et de produire des médicaments thérapeutiques et des vaccins nouveaux et efficaces, ainsi que d'autres produits



essentiels, dans des installations situées partout au pays.

Cette R-D d'importance critique influera profondément sur le système de soins de santé du Canada en permettant des économies substantielles de coûts et de ressources à long terme. L'alliance de PTC avec Neurochem Inc., par exemple, pourrait mener à des économies importantes dans le domaine des soins de santé si la toute nouvelle application biotechnologique de Neurochem se révèle un traitement efficace contre la maladie d'Alzheimer. Et la réussite de la thérapie médicamenteuse révolutionnaire de NPS Allelix Corp. réduirait de beaucoup les périodes d'hospitalisation nécessaires aux personnes souffrant de troubles intestinaux graves.

Les investissements de PTC dans le secteur biopharmaceutique contribuent à accélérer les nouvelles méthodes de traitement des maladies qui sont

beaucoup moins effractives que les traitements traditionnels et laissent donc une meilleure qualité de vie aux patients. Mentionnons les nouveaux vaccins anti-cancer non toxiques mis au point par Aventis Pasteur Ltd.; la thérapie médicamenteuse anti-angiogenèse élaborée par les Laboratoires Aeterna Inc., qui ralentit ou arrête la progression de la maladie; les vaccins contre les infections respiratoires créés par BioChem Pharma Inc., qui empêchent la maladie de se produire au départ; ainsi que les nouveaux médicaments anticancéreux créés par INEX Pharmaceuticals, qui combattent le développement des tumeurs.

La biotechnologie promet des avantages importants pour la santé et aussi pour l'économie. En s'appuyant sur ses points forts, le Canada pourra enraciner les compétences en biotechnologie, étendre les infrastructures de l'industrie dans ses installations de recherche d'avant-garde et alimenter la création d'emplois et de débouchés nouveaux dans ce secteur en plein essor partout au pays.

Un déminage plus rapide et moins dangereux, tel est l'objectif d'une technologie recevant l'appui financier de PTC

Il s'agit d'un projet humanitaire. Avec l'aide de Partenariat technologique Canada (PTC), PRO MAC Manufacturing Ltd., une entreprise de Duncan (Colombie-Britannique), mène des activités de recherche-développement (R-D) en vue de mettre au point une essarteuse-démineuse, le BDM 48, qui pourrait bientôt accélérer l'élimination des mines terrestres.

Au nom du Fonds canadien d'action contre les mines terrestres et du Centre canadien des technologies en déminage (CCTD), PTC a fait un investissement remboursable de 160 000 $ dans les travaux de R-D qui mèneront à la création de cet outil innovateur.

Le BDM 48 est conçu pour déblayer la couverture végétale qui se propage souvent à la surface des terrains où il y a des mines terrestres. Il faut enlever cette couverture avant de pouvoir procéder au déminage. Le BDM 48 atténuerait les dangers pour le personnel de déminage et rendrait ainsi plus rapide l'élimination des mines terrestres.

Le BDM 48 est conçu de façon à pouvoir résister à l'explosion d'une mine terrestre antipersonnel tout en ayant la souplesse voulue pour être utilisé dans des conditions topographiques nombreuses et variées. Le CCTD a récemment soumis l'outil à des essais dans plusieurs de ces conditions au Centre de recherches pour la défense Suffield, en Alberta. Un rapport paraîtra bientôt sur les résultats de ces essais.

Le Canada a pris la tête d'un mouvement pour l'interdiction internationale des mines antipersonnel, qui a mené à la signature du Traité d'Ottawa en 1997. Le projet BDM 48 accroît le rôle de leader du Canada dans le déminage des terres en rendant l'opération plus rapide et plus sûre.

Une fois mis au point, le BDM 48 servirait au déblaiement des emplacements minés. Ainsi, il deviendra possible de reconstruire les villages et les infrastructures afin de permettre l'utilisation des terres et le rétablissement des économies agricoles, des voies de transport et des bassins hydrographiques.

Le projet est une initiative de collaboration entre le gouvernement et l'industrie. Le ministère de la Défense nationale apporte son appui aux essais et à l'évaluation par l'entremise du CCTD. Industrie Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international contribuent au projet sous la forme d'un soutien financier à l'expansion de l'entreprise.

Bulletin de PTC

Publié tous les deux mois par Partenariat Technologique Canada (PTC) — Un organisme d'Industrie Canada.

Bruce Stuart
Gestionnaire des communications
Partenariat technologique Canada
300, rue Slater, 10e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0C8
Téléphone : (613) 941-4671
Télécopieur : (613) 954-9117
Courriel : stuart.bruce@ic.gc.ca.

© 2000

L'OMC réaffirme la conformité de PTC

L'Organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) vient de réaffirmer que le programme PROEX du Brésil reste illégal selon les règles de l'OMC. L'annonce s'inscrit dans une décision diffusée le 21 juillet 2000, laquelle déclare également que la restructuration de Partenariat technologique Canada (PTC) a rendu le programme conforme aux règles de l'OMC.

Le ministre canadien de l'Industrie, M. John Manley, a déclaré : « Nous sommes très heureux que l'Organe d'appel ait reconnu que PTC fonctionne d'une manière pleinement compatible avec nos obligations commerciales. PTC gardera sa fonction de programme extrêmement important pour la promotion de l'innovation et de la R-D en technologie au Canada ».

C'est la quatrième fois que l'OMC se prononce contre les subventions du programme PROEX, qui offre des taux d'intérêt très réduits aux clients d'Embraer, le fabricant brésilien d'aéronefs.

Le gouvernement du Canada a demandé à l'OMC de prendre les mesures voulues pour contrer les importations en provenance du Brésil, pour une valeur pouvant aller jusqu'à 700 millions de dollars par an durant sept ans.

Le gouvernement canadien s'attend à ce que le Brésil supprime les subventions illégales, et il discute de mesures de mise en application de la décision de l'OMC. Le Canada conserve le droit, selon les règles de l'OMC, d'imposer des sanctions commerciales au Brésil si ce dernier ne se conforme pas à la décision. Toutefois, le gouvernement canadien est disposé à négocier un règlement acceptable afin d'éviter d'avoir à recourir à des mesures de rétorsion.

Consultez le site Web de PTC: *http://ptc.ic.gc.ca*

IMPRIMÉ AU CANADA
PRINTED IN CANADA

contient 10 p. 100
de matières recyclées